

29. Nov. 1990

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Genève, le 28 NOV. 1990



## Le Conseiller d'Etat

chargé du  
département de justice et police14, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Correspondance : case postale 362  
1211 Genève 3  
Téléphone 27 25 00  
Télécopieur 28 47 41Prière de rappeler  
la référence ci-dessous

SD/e.

Monsieur René FELBER  
Conseiller fédéral  
Chef du département fédéral  
des affaires étrangères  
Palais fédéral  
3003 BERNE

*P. B. 15. 50. 4. Am.*

Objet : rencontre BUSH - EL ASSAD à Genève du  
23 novembre 1990

Monsieur le Conseiller fédéral,

Comme vous le savez, la presse s'en étant d'ailleurs largement fait l'écho, des incidents se sont produits entre des membres des services américains affectés à la suite personnelle de M. George BUSH et certains de mes collaborateurs de la police genevoise chargés d'assurer la sécurité de nos hôtes.

Je vous fais donc tenir en annexe un dossier qui fait le point de la situation, en attirant tout particulièrement votre attention sur le comportement tout à fait inadmissible de la suite du Président américain, qui a empêché mes services de police d'assurer pleinement leur mission, au point d'ailleurs de remettre en cause la tenue même des entretiens entre MM. BUSH et EL ASSAD. En effet, les services syriens de sécurité, devant la confusion créée par certains membres de la délégation américaine, ont sollicité à plusieurs reprises mes services de police pour remettre en place le dispositif de sécurité tel qu'il avait été prévu, laissant même entendre que la rencontre ne pourrait avoir lieu dans de telles conditions.

./.

- 2 -

Il m'est apparu que ces informations devaient vous être communiquées, étant entendu que mon département se tient à votre entière disposition au cas où notre ambassadeur à Washington devait être convoqué pour rendre des comptes aux autorités américaines.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a smaller 'Z' and a horizontal line extending to the right.

Bernard ZIEGLER

Annexe mentionnée.



Genève, le 26 novembre 1990  
19, boulevard Carl-Vogt

Département de justice et police

**CHEF DE LA POLICE**

Hôtel de police  
Téléphone 27 51 11  
Correspondance: case postale 236  
1211 Genève 8

LW/ab E.1

**NOTE A :**

Monsieur Bernard ZIEGLER  
Conseiller d'Etat  
Chef du DJP

Concerne : Service de sécurité lors de la visite de M. G. BUSH, Président des USA

La presse a donné un large écho à l'incident survenu à Genève à l'occasion de la visite de Monsieur le Président G. BUSH.

Je n'ai pas l'intention de "polémiquer" sur un incident dont Monsieur le Conseiller fédéral FELBER, notre Ministre des Affaires Etrangères, a déclaré qu'il était "clos".

Toutefois l'objectivité me commande de relever que le comportement de la suite américaine fut inacceptable.

Vous trouverez, en annexe, une série de rapports qui sont plus qu'éloquents et dont la lecture est édifiante.

J'attire votre attention sur les principaux éléments suivants :

1. Les agents chargés d'organiser la **préparation** de la venue du Président BUSH, se sont montrés d'une efficacité quasi nulle (cf. rapport Gambazzi).

- 2 -

2. Les services de sécurité US ont délibérément "cassé" l'escorte présidentielle lors de l'arrivée à l'hôtel Holiday Inn (cf rapport Gobat) avec les conséquences suivantes :
  - a) la sécurité du groupe d'intervention a été divisée;
  - b) le président des USA a dû sortir du mauvais côté de la voiture et a ainsi été exposé plus longtemps à une menace éventuelle;
  - c) la suite du convoi a été complètement bloquée et nous a privé de toute voie de dégagement en cas de problème;
  - d) la sécurité des autres VIP a été compromise. Ainsi, par exemple la voiture de M. Felber a été arrêtée à plus de 100 m de l'entrée. Monsieur Felber a dû se rendre à l'hôtel Holiday Inn à pied vu la confusion engendrée par le service américain;
  - e) la police genevoise a dû réorganiser complètement le convoi dans un lieu restreint;
  - f) l'escorte de Monsieur le Président ASSAD a été bloquée.

Ce qui précède est d'autant plus inadmissible que tout avait été mis au point avec la sécurité américaine, laquelle n'a donné aucune explication valable à ce changement de programme.

3. Le comportement des agents américains (je relève ici le danger du mélange des agents de sécurité et des photographes de la Maison-Blanche) dans le couloir de la salle de conférence fut indescriptible. Pour avoir assisté à ces événements, je puis vous confirmer que l'Officier de Police Gambazzi a dû utiliser beaucoup d'énergie physique et verbale pour faire évacuer tous ces gens, ceci à quelques minutes de l'arrivée des Présidents BUSH et ASSAD. D'ailleurs, le responsable de la sécurité syrienne est lui-même intervenu auprès de nos services, nous menaçant de renoncer à la rencontre si les agents américains n'évacuaient pas la salle de conférence.

4. Par la suite, un membre de la sécurité de la Maison-Blanche s'est plaint à moi-même du comportement de Monsieur Gambazzi. A cette occasion, son comportement fut des plus discourtois. En effet, il pointa en direction de Monsieur Gambazzi un doigt vengeur et exigeait que je retire cet Officier de police du service de sécurité. Cet individu était accompagné d'une personne qui m'a été présentée comme étant le Chef du Protocole de la Maison-Blanche. Je tiens à préciser que cette deuxième personne a été d'une très grande courtoisie. En ce qui me concerne, j'ai rappelé au membre de la sécurité sus-mentionné, (qui, soit dit en passant, devait être quelque peu "fatigué"- fatigue au demeurant fort compréhensible après un si long périple) qu'il se trouvait en Suisse, que nous exerçons notre Souveraineté, qu'en ma qualité de Chef de la police il m'incombait d'assurer la sécurité du Président BUSH et du Président ASSAD et que, de ce fait, c'était à moi de décider qui dirige le service de sécurité. Cet entretien a été soudainement interrompu par l'annonce du départ prochain de Monsieur le Président BUSH.

Peu après, une personne responsable de la protection rapprochée de M. le Président BUSH est venue vers M. Gambazzi et moi-même pour nous remercier de l'excellent travail de la police et a tenu à ce que nous soyons salué par M. le Président BUSH et son épouse, ce qui a été fait.

5. Pour ce qui concerne les incidents survenus à l'aéroport, j'attire votre attention sur le fait qu'il y a eu menaces de mort, injures et violences envers les membres de sécurité genevois (voir rapport Pannatier et ses annexes).

En bref, le comportement des agents US fut inqualifiable. Il est évident que si le service de sécurité US avait respecté les consignes de sécurité il n'y aurait eu aucun incident. Chaque année, la police genevoise reçoit de nombreux chefs d'état. Les mesures de sécurité sont toujours analogues et c'est la première fois qu'il y eût un incident. Du reste, je tiens à souli-

- 4 -

gner à cet égard, le comportement exemplaire des collaborateurs de la sécurité syrienne.

Cet incident étant clos, je ne demande pas de protestation officielle, mais je désire que les documents établis par la police de Genève à cette occasion soient transmis au Département Fédéral des Affaires Etrangères, voire à notre Ambassadeur à Washington, ceci pour le cas où la police genevoise ferait encore l'objet de critiques.

Enfin, sur le plan genevois, il convient d'en tirer les conséquences suivantes :

1. Il n'est pas judicieux que le Chef du protocole de l'Etat de Genève soit absent lors d'une pareille rencontre. Sa présence aurait été de nature à faciliter les contacts et à éviter des incidents diplomatiques.
2. Il n'est pas non plus acceptable que le Chef de l'information de l'Etat de Genève soit absent. La police, préoccupée par la sécurité, ne peut assumer des tâches de protection et d'accueil de la presse.
3. Lorsque le Président des Etats-Unis reviendra à Genève, il sera indispensable d'avoir en permanence un officier de liaison US de haut rang.

A ce sujet, je précise que je n'ai pas encore aujourd'hui réussi à savoir qui était le big-boss des services de sécurité du Président. Apparemment, il y avait beaucoup trop de chefs de service différents.

4. Les services de sécurité, les photographes et autres personnes de la suite du Président devront être badgés correctement, c'est-à-dire avoir des badges qui soient plus grands qu'un centimètre carré et qui précisent les qualités de leurs titulaires, ceci pour éviter que des diplomates, des gardes de sécurité soient pris pour des journalistes ou l'inverse.

- 5 -

Enfin, pour terminer sur une note plus optimiste, je tiens à relever que tous les incidents évoqués ci-dessus ont été en fait des éléments périphériques et qu'en ce qui concerne les allées et venues du Président BUSH tout s'est déroulé de manière parfaite et finalement c'est l'essentiel.

LE CHEF DE LA POLICE



Laurent WALPEN

Annexes ment.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Genève, le 24 novembre 1990.  
19, boulevard Carl-Vogt

Département de justice et police

## ÉTAT MAJOR DE LA POLICE

Hôtel de police  
Téléphone 27 51 11  
Correspondance: case postale 236  
1211 Genève 8

Note auDépartement de Justice et Police.Concerne : Service USA lors de la visite de M. G. BUSH.

M. Georges BUSH, Président des Etats-Unis, est venu à Genève le vendredi 23 novembre 1990 pour y rencontrer le Président syrien, M. Affez EL ASSAD. Cette rencontre a été annoncée à la police genevoise le mercredi 21.11.1990, soit dans un délai trop court pour mettre un important dispositif de sécurité en place, de concert, avec les services étrangers. Malgré cela, la police genevoise a été à même d'assumer sa tâche, qui, malheureusement, a été fortement perturbée par le comportement des services américains qui se déplacent avec le Président.

Le jeudi 22 novembre un premier rendez-vous a été convenu dans mon bureau comme cela est la coutume à 0930 h. Vers 1030 h. un membre des services de sécurité de la mission USA de Genève m'informe que les représentants des divers services américains sont introuvables. Peu de temps après, il m'informe qu'ils sont tous réunis et prêts à venir me trouver, Je convoque alors les représentants de la sûreté et de la gendarmerie pour participer à cette très importante réunion au cours de laquelle les programmes et mesures de sécurité sont discutés. Ce n'est qu'à 1150 h. que ces personnes sont finalement arrivées ... elles n'étaient au courant de rien et venaient plutôt aux renseignements ....

Le jour de la visite, à l'hôtel Holiday Inn, des contacts permanents ont été tenus avec les services de sécurité sur les lieux, visitant l'hôtel, se mettant d'accord avec eux quant aux procédures d'arrivées du Président, accès à l'hôtel, escorte, etc. Ces contacts étaient principalement tenus avec M. Rolando SOLIZ des services secrets. De plus, j'ai aussi mis au point les mesures de sécurité qui devaient être tenues conjointement avec les services syriens.

Les lieux de rencontres ont été fouillés par les services spécialisés, des endroits prévus pour la presse, une sécurité maximale engagée pour le contrôle intérieur et extérieur de l'hôtel. Le responsable de l'escorte (cap. GOBAT) a été convoqué pour reconnaître l'itinéraire, principalement pour l'arrivée du Président à l'hôtel.



C'est alors qu'a déferlé, comme cela est l'habitude, la vague des hommes du Président, balayant tout sur son passage, ne respectant rien et surtout ne se souciant pas de ce qui avait été convenu, à tel point que les services syriens de sécurité m'ont sollicité à plusieurs reprises pour remettre en place ce qui avait été convenu, m'informant même qu'il n'était pas possible que le Président EL ASSAD se rende à la rencontre dans ces conditions. J'ai donc tenté de faire entendre raison aux américains, les priant de libérer le couloir de l'hôtel dans lequel s'amassaient des gens de tous les services, vainement, ces personnages se conduisant comme s'ils étaient aux Etats-Unis, ne se souciant guère de la souveraineté helvétique et ne tenant aucun compte du fait que la police genevoise était chargée de la protection de deux personnalités et pas de leur seul Président.

D'ailleurs, j'ai été très surpris de noter la présence parmi cette foule de notre Ministre des Affaires étrangères, M. FELBER, accompagné de M. DE RIEDMATTEN, Ambassadeur à la Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU. A ce sujet, un membre de la délégation américaine, vraisemblablement ambassadeur chargé du Protocole, a déclaré que le Président BUSH ne serait pas content de savoir que les représentants du Gouvernement hôte n'étaient pas traités selon leur rang.

Il avait été convenu avec le responsable américain que l'escorte fasse le tour du bâtiment avant de déposer M. BUSH devant la porte accédant à l'hôtel. Ce point que je croyais comme clair n'a même pas été respecté puisque la gendarmerie genevoise s'est retrouvée seule, les américains ayant passé tout droit, au mépris de toutes les règles de sécurité qui avaient été conjointement fixées.

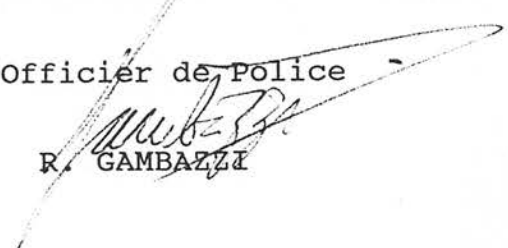
Dernier point à relever, j'avais sollicité de leur part la liste des hommes armés afin de régulariser la situation vis-à-vis du MPC, j'ai reçu une liste manuscrite d'une dizaine de personnes, a alors que visiblement un nombre impressionnant d'hommes étaient armés.

Pour conclure, je dirai que le comportement inadmissible de la suite présidentielle américaine a empêché la police genevoise d'assurer pleinement sa mission, augmentant le risque qu'une telle rencontre comporte déjà, mais que par contre les services de sécurité syriens, qui n'ont pas disposé de plus de temps que leurs homologues américains, ont dignement assumé leur tâche en collaborant étroitement avec les services genevois.

Quant aux insultes dont il est fait état, je n'en ai pas connaissance et si bousculade il y a eu dans le couloir de l'hôtel, elle peut être sans autre attribuée à l'indiscipline des services américains.

En ce qui me concerne, j'estime avoir rempli ma mission en assurant la sécurité de deux personnalités internationales contre vents et marées.

L'Officier de Police

  
R. GAMBAZZI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Genève, le 25 novembre 1990.  
19, boulevard Carl-Vogt

Département de justice et police

## ÉTAT MAJOR DE LA POLICE

Hôtel de police  
Téléphone 27 51 11  
Correspondance: case postale 236  
1211 Genève 8Note àMonsieur le Chef de la Police.Concerne: Service USA lors de la visite de M. BUSH.

Suite à la parution dans la presse des incidents survenus lors de la venue de M. BUSH, M. Renato DUTZI, 56, quai Gustave-Addor, m'a contacté pour m'informer que le chef de l'Etat-major de la Maison blanche, un certain SOUNOUNOU, a été accusé par la presse américaine, d'arrogance envers les membres du Congrès.

Lors du contact téléphonique que j'ai eu avec l'Ambassadeur DE RIEDMATTEN, je lui en ai parlé, vu qu'il a été en poste aux USA. Notre ambassadeur m'a confirmé que M. SOUNOUNOU était une personne mise à la tête de la Maison Blanche vu sa forte personnalité.

M. DUTZI m'a dit qu'il allait essayer d'en parler à M. FELBER, qu'il connaît bien.

L'Officier de Police

  
R. GAMBAZZI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

1211 Genève 8, le 26 novembre 1990  
19, boulevard Carl-Vogt

Département de justice et police

**CORPS DE POLICE**ÉTAT-MAJOR  
DE LA GENDARMERIENOTE A MONSIEUR LE  
CHEF DE LA POLICE

P.v.d.s.

N/réf. : Cap SG/lS

V/réf. : .....

**Concerne : escorte de Monsieur le Président BUSH****1. LES FAITS**

En date du 23 novembre 1990, en tant que chef d'escorte du Président des USA, j'ai personnellement pris contact avec Monsieur MURPHY, responsable de l'escorte américaine et Monsieur KRALLIS, responsable des contacts entre la sécurité américaine et la police genevoise.

Plusieurs discussions ont eu lieu entre le soussigné, le sbr DUCREST et les personnes précitées concernant la formation du convoi, le choix du trajet et le détail de l'arrivée des véhicules à l'hôtel HOLIDAY INN.

Après de nombreux refus, Monsieur MURPHY a finalement accepté une partie de nos exigences et nous a autorisé à encadrer les deux véhicules VIP par des véhicules des GI.

Il est par contre resté intransigeant quant à la présence d'un véhicule type Mercedes entre la sénator du chef d'escorte et le premier véhicule GI.

Après contacts et visite sur place avec Monsieur l'Officier de police GAMBAZZI, le détail ainsi que le sens d'arrivée des véhicules à l'HOLIDAY INN a été présenté à Monsieur MURPHY, qui l'a accepté après l'avoir personnellement et en compagnie des chauffeurs américains contrôlé.

Un croquis a été établi par moi-même, afin d'éviter tous quiproquos concernant l'arrivée, le sens et la longueur du convoi. Monsieur MURPHY m'a confirmé son accord et a certifié que tout le convoi pourrait contourner l'hôtel.

**2. CONSTATATIONS**

L'arrivée du convoi sur le tarmac s'est bien déroulée, si ce n'est une zone de protection trop restreinte aux abords de l'avion, ce qui a quelque peu perturbé la mise en place du convoi au pied de l'échelle de coupée.

./.

- 2 -

Le départ du convoi s'est déroulé normalement, bien que la MERCEDES imposée par Monsieur MURPHY, en tête de convoi, nous a empêchés d'atteindre une vitesse de sécurité.

A l'arrivée à l'hôtel et comme convenu, la tête du convoi, formée par mon véhicule, la MERCEDES USA, la première voiture GI et les deux motards BM a tourné à droite dans le but de contourner le bâtiment et de présenter la voiture présidentielle en face de la porte d'entrée de façon optimale.

A la surprise générale, les deux véhicules VIP ont continué tout droit, sous le passage et ont stoppé devant la porte.

Cette manoeuvre a eu pour conséquences :

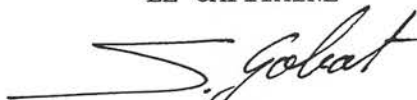
- 1) de diviser la sécurité GI
- 2) de faire sortir le Président du mauvais côté et de l'exposer ainsi plus longtemps
- 3) de bloquer complètement la suite du convoi et de nous priver de toute voie de dégagement en cas de problème
- 4) de compromettre la sécurité des autres VIP, notamment Monsieur le Conseiller Fédéral FELBER, arrêté à plus de 100 m de l'entrée et obligé de s'y rendre à pied, vu la confusion qui s'en est suivie
- 5) de réorganiser complètement le convoi dans un lieu restreint
- 6) de bloquer l'escorte de Monsieur le Président ASSAD.

A notre connaissance, aucun fait troublant ne pouvait justifier un tel changement d'itinéraire et aucune explication valable nous a été donnée par les américains.

Cette attitude a grandement compromis la confiance entre les divers services de sécurité et ne peut qu'être préjudiciable à celle-ci.

De tels faits sont inacceptables et une demande d'explications devrait pour le moins être obtenue.

LE CAPITAINE



S. GOBAT

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Genève, le **26 novembre 1990**  
 19, boulevard Carl-Vogt

Département de justice et police

**ÉTAT MAJOR DE LA POLICE**

Hôtel de police  
 Téléphone 27 51 11  
 Correspondance: case postale 236  
 1211 Genève 8

Note à :

**Monsieur le Chef de la  
 Police**

---

GP/bb

**Objet : Incidents à l'aéroport de Genève-Cointrin, lors de  
 l'arrivée et du départ du Président BUSH le 23  
 novembre 1990.**

---

Il est inutile de rappeler ici comment nos services de police ont dû improviser, par manque d'informations, la tenue de la rencontre des présidents BUSH et EL-ASSAD le 23 courant à Genève.

**1. LES MESURES PRISES A L'AEROPORT**

A l'affût des renseignements qui venaient au compte-gouttes et étaient souvent contradictoires, j'ai pris des mesures particulières pour assurer la sûreté sur le territoire de l'aéroport à l'occasion d'un tel événement.

C'est ainsi qu'un dispositif particulier a été mis en place dès 1200 le 23 novembre 1990.

Parallèlement avec le Service d'Information et des Relations Extérieures de l'Aéroport (IRE), j'ai planifié les arrivées des deux présidents, avec les problèmes non négligeables de la présence des journalistes.

J'ouvre ici une parenthèse pour signaler le fait que je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer la sécurité américaine aux fins de paufiner le dispositif de l'arrivée de Monsieur BUSH.

Je suis tenté de croire que nos collègues américains désiraient assurer seuls la sûreté du président BUSH sur le territoire helvétique.

./.

- 2 -

Pour avoir vécu les venues des présidents CARTER et REAGAN, je ne me faisais pas grande illusion quant à la collaboration de la sécurité américaine qui a la fâcheuse habitude de ne pas se soumettre ou se tenir, aux décisions prises lors des séances de préparation. Fin de la parenthèse.

Le même jour, vers 1640, le président VACLAV-HAWEL, en visite officielle en Suisse, quittait notre pays. A cette occasion une estrade avait été construite sur le "Renforcement" pour les besoins de la presse.

Dès ce départ, tout le tarmac "Renforcement" était réservé pour les arrivées des présidents syriens et américains. L'estrade restait en place pour les journalistes.

Je précise ici que nous avons pour habitude avec l'IRE, de ne faire aucune discrimination entre les journalistes qui sont toujours traités sur le même pied d'égalité.

A 1530, l'avion du président HAFEZ-EL-ASSAD posait en position 87, suivi d'un autre appareil transportant les accompagnants. Ces derniers au nombre d'une centaine ont bien tenté de rejoindre leur président, mais sur un simple signe de la main, ils se sont arrêtés pour ensuite battre en retraite.

Par la suite, tout s'est déroulé comme prévu, dans la sérénité. La conférence de presse a eu lieu dans de bonnes conditions, face à des journalistes contenus sans problème sur l'estrade.

A 1840, l'avion du président américain posait à la même position. Une partie des journalistes sont descendus de l'avion présidentiel et ont été conduits vers l'estrade où une place leur était réservée. Ils étaient bientôt rejoints par 28 autres membres de la presse et de la télévision américaines, arrivés dans un avion spécial, et transportés jusque sur le site par les soins de l'IRE.

**Ni les journalistes, ni les services de sécurité américains n'étaient badgés.**

En face, nos services de police en civil portaient le badge "POLICE".

./.

- 3 -

Au moment de la descente de l'avion du président BUSH, la tension est subitement montée et les journalistes USA, qui avaient refusé de prendre place à l'endroit assigné, et peut-être encouragés par les services de la sécurité, ont bousculé notre police qui a résisté.

J'ai assisté à ce moment à une sauvagerie peu commune de ces messieurs américains qui, oui je l'affirme, se sont crus en terrain conquis.

Ils se sont rendu coupables de violence ou menace contre les Autorités et les fonctionnaires (art. 285 du CPS), opposition aux actes de l'autorité (art. 286 du CPS), menaces de mort (art. 180 du CPS).

Pour rester dans les infractions et délits commis par ces "conquistadores", je n'hésite pas à citer les articles 265 et suivants du CPS (crimes et délits contre l'Etat).

Il est bon de noter que le problème des ports d'armes n'avait pas encore été réglé.

Pour désamorcer la crise imprévisible et vu la qualité du VIP, j'ai décidé d'un compromis et j'ai autorisé les journalistes à se rendre vers l'aile de l'avion, fixant une ligne à ne pas franchir.

Ici encore, des bousculades ont eu lieu et la poussée sur le cordon de police a été rude.

Des altercations n'ont cessé de se produire et je ne comprends pas cette sauvagerie contre une police paisible au départ, puis ferme dans l'accomplissement de sa mission : la protection du président des USA, de notre Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur René FELBER, et des autres personnalités présentes.

Le départ du président BUSH s'est situé vers 2250.

Pour l'occasion, j'avais renforcé mon dispositif.

Une nouvelle fois, la horde des journalistes s'est ruée sur le cordon de police, cherchant l'affrontement.

./.

- 4 -

## 2. COMPOSITION DES FORCES DE POLICE

Les forces de police qui sont intervenues lors de ces événements étaient composées de :

- A. Grenadiers du DGA, armés de mitraillettes HK. Leur position était rapprochée de l'avion et éloignée de l'emplacement des journalistes.
- B. Gardes du DGA, armés de pistolets + 2 gardes avec mitraillettes HK.
- C. Gendarmes
- D. Inspecteurs de la sûreté aéroport
- E. Inspecteurs (escorte)
- F. Gendarmes GI (escorte)

L'armée n'était pas engagée sur le tarmac.

## 3. CONCLUSIONS

- 3.1 Durant ma longue carrière de policier, je n'ai jamais connu un tel défoulement de hargne, à l'occasion du passage d'un VIP à l'aéroport. J'ai signalé plus haut, la désagréable habitude des services de sécurité USA de n'en faire qu'à leur tête.
- 3.2 J'ai constaté la passivité de ces mêmes services lors des incidents du 23 novembre 1990. Qu'ils disent en âme et conscience ce qu'ils ont vu.
- 3.3 Se plaindre d'avoir eu un canon de mitraillette sur le ventre, c'est reconnaître avoir forcé les barrages de police.
- 3.4 Avoir l'outrecuidance de formuler une protestation sur le plan diplomatique dépasse l'entendement.
- 3.5 En tant que responsable des services de police de l'aéroport, de la sûreté de ce site particulier et de la protection des personnalités qui y passent, je demande qu'à leur tour, nos Hautes Autorités déposent une protestation auprès des Autorités Américaines, afin que soient respectés notamment l'article 265 et suivants de notre CPS.

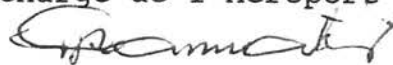
./.



- 5 -

- 3.6 Notre vocation internationale ne doit pas être mise en question, ouverts que nous sommes à toute collaboration, dans le respect de nos lois.
- 3.7 Nous tenons à assumer nos responsabilités pour autant que nous puissions être maîtres de la situation et de la direction de "l'exercice" .
- 3.8 Ce rapport est établi dans le but d'éclairer nos Autorités sur des éléments de réponse aux attaques médiatiques, il est vrai.
- 3.9 Les policiers genevois victimes de coups, de menaces de mort et d'injures se réservent le droit de déposer plainte dans le délai légal.

L'OFFICIER DE POLICE  
Chargé de l'Aéroport



Gilbert PANNATIER

- Annexes :
- Note du Capitaine LONGCHAMP
  - Note des Inspecteurs DI CAMILLO et KOHLER
  - Note de l'IP BUCHS
  - Note du Sous-brigadier HUMBERT
  - Note du Sergent DICK
  - Note du Garde IDRIZI
  - Note du Garde TANZI
  - Note du Garde BOPP
  - Plans des situations à l'arrivée et au départ
  - Lettre de Monsieur Achille PEDUZZI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

1211 Genève 8, le 24 novembre 1990  
19, boulevard Carl-Vogt

Département de justice et police

**CORPS DE POLICE**ÉTAT-MAJOR  
DE LA GENDARMERIE

Note à :

Monsieur PANNATIER, Officer  
de Police.

N/réf. : AL - CC .....

V/réf. : .....

**CONFIDENTIEL**

Concerne : Comportement inadmissible des journalistes américains, lors de l'arrivée et du départ de Monsieur BUSH, Président des Etats-Unis.

Vendredi 23 novembre 1990 vers 1830, le Président des USA, revenant de l'Arabie-Saoudite, a fait une escale à Genève-Cointrin, afin d'y rencontrer le Président EL-ASSAD de Syrie, à l'hôtel Holiday-Inn.

L'avion présidentiel était positionné au renforcement où un service de sécurité avait été mis sur pied pour y accueillir M. BUSH, sa suite, ainsi qu'une partie de la Presse américaine.

Dans notre dispositif et en collaboration avec le service des relations extérieures de l'Aéroport, sous les ordres de M. PERRIN, Chef du Protocole et de M. TEYSSEIRES, il avait été prévu que les journalistes américains descendant de l'avion présidentiel, rejoignent l'estrade aménagée spécialement à cet effet, emplacement où la Presse locale et étrangère avait pris place. Nous relevons que cette dernière s'est comportée d'une manière exemplaire, comme à l'accoutumée.

Dès leur descente de l'appareil, à l'arrière, lesdits journalistes américains, se sont rués en direction du tapis rouge, placé pour la circonstance, au bas de l'échelle de coupée.

Ne respectant pas les directives données par les hôtesse de l'IRE, ils n'ont pas hésité à bousculer les Gardes Aéroport, ainsi que les Inspecteurs genevois chargés de la protection de notre Hôte, des Autorités genevoises et invités sur place, faisant fi des injonctions imposées par la Police genevoise.

Nous tenons à souligner que les agents de sécurité de la suite présidentielle ont fait preuve d'un laxisme alarmant.

Plus encore, nous avons ressenti que les policiers américains cautionnaient ce genre de pratique.

./.

**Conclusion :**

Grâce à la maîtrise des Chefs présents, des Inspecteurs et des Gardes Aéroport engagés dans ce service, il a été possible d'éviter que ces incidents ne dégénèrent et ne provoquent des empoignades frôlant la bagarre.

Pour conclure, nous déplorons que de telles personnes se permettent en territoire étranger, une indiscipline aussi flagrante et n'en faisant qu'à leur guise.

Enfin, nous souhaitons qu'à l'avenir, lors des négociations qui précéderont l'événement, les services de sécurité étrangers prendront, non seulement contact, mais collaboreront et respecteront les ordres des Autorités locales.

Le Capitaine

  
Albert LONGCHAMP

lourdes pour les «déprogrammateurs» à savoir 6 mois pour Martin Faiers, 4 mois pour Kevin O'Dea et David Gregory, et 3 mois pour Ulfer Meyer. Le sursis a été accordé à tout le monde. Les «déprogrammateurs», expulsés du territoire helvétique pour 3 ans, devront, en plus, payer

qu'un tribunal devait se prononcer sur un tel cas. Sandro a parlé et a compris ses parents, mais il a laissé la justice suivre son cours. Cette triste histoire d'une famille déchirée n'est peut-être pas encore terminée. L'accusation n'exclut pas de recourir.

LE MATIN du 25.11.90

LA CONCENTRATION DE LA CHAMPIONNE

Un titre en forme de récompense?

FreeNews

meilleur carambole dodis.ch/56828

Leurs qualités? De l'adresse, un sens de la géométrie comme au billard et de la concentration, précise le Neuchâtelois Patrick Guggenheim, champion d'Europe. — dr

Incidents lors de la visite de M. Bush à Genève

# Les excès de la sécurité



PHOTOGRAPHES ET SERVICES DE SÉCURITÉ

Des propos aigres-doux, vendredi, à Genève.

AP

## La Maison-Blanche proteste. La police genevoise ouvre une «enquête interne»

Les incidents qui se sont déroulés vendredi soir à l'aéroport de Genève, lors de la venue du président George Bush, et à l'hôtel où il a rencontré le président syrien Hafez el-Assad sont dus au fait que des journalistes de la presse présidentielle américaine n'ont pas respecté les mesures de sécurité, a affirmé, hier, un porte-parole de la police genevoise.

### Pas de fautes

Le porte-parole a ajouté que la police avait ouvert une «enquête interne» afin de «connaître toutes les versions» sur ce qui s'était passé et de savoir qui y avait été mêlé. Il a tenu à souligner que, pour l'instant, aucune faute n'avait été relevée contre des agents et qu'il s'agissait davantage d'un «sondage» que d'une véritable enquête.

Le porte-parole a estimé que «la suite présidentielle n'a pas voulu se conformer au service de sécurité mis en place d'un commun accord avec la Mission américaine à Genève». Il a donc fallu «hausser le ton avec certains journalistes et certaines parties de l'entourage» de M. Bush, a-t-il ajouté.

La Maison-Blanche avait déploré

le «comportement violent et brutal» des forces de sécurité helvétiques à l'occasion de cette rencontre. Son porte-parole, Marlin Fitzwater, leur a reproché d'avoir pointé un pistolet mitrailleur sur l'estomac d'un diplomate de haut rang, d'avoir insulté un haut responsable américain et d'avoir donné un coup de poing à un photographe de l'AFP. Il a ajouté que les Etats-Unis vont adresser une protestation au gouvernement helvétique et convoquer l'ambassadeur de Suisse à Washington la semaine prochaine.

À l'aéroport, les journalistes américains n'ont pas voulu intégrer l'«enclos» qui avait été préparé pour leur intention en face de l'avion présidentiel.

### Exemple syrien

Au sujet des incidents qui se sont déroulés à l'hôtel, le porte-parole a opposé le comportement des Syriens qui «respectaient parfaitement les consignes», à celui des Américains qui se trouvaient dans des zones auxquelles ils n'avaient pas accès. «Certaines actions ont été prises à la demande des services de sécurité syriens», a-t-il ajouté. — (ats-afp)

Demandes d'emploi par milliers

Match vraiment nul

du 26.11.90

BERNE (ATS) — «L'incident est clos», a déclaré, hier, à l'antenne de la Radio romande, le conseiller fédéral René Felber, à propos des échauffourées qui ont éclaté vendredi soir à Genève entre la police et des journalistes américains, lors de la venue en Suisse du président George Bush pour des entretiens avec le président syrien Hafez el-Assad.

La Maison-Blanche — dont les officiels présents à Genève avaient qualifié l'intervention de la police genevoise de «brutale et violente» — a convoqué, samedi, l'ambassadeur de Suisse à Washington, pour une explication détaillée et déterminer les suites à donner à l'affaire, a ajouté le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

En conclusion de sa version des faits, l'ambassadeur suisse a précisé, à l'intention des responsables américains, que la police genevoise n'avait fait que se conformer aux prescriptions décidées en collaboration avec le service de sécurité du président Bush.

Selon M. Felber, les autorités américaines se sont déclarées satisfaites de ces explications et considèrent désormais l'incident comme clos. La partie américaine a en outre reconnu avoir commis une erreur, en négligeant d'avertir au préalable la police genevoise qu'une partie des journalistes américains étaient au bénéfice d'un statut de préséance pour la couverture du déplacement du président.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de justice et police

CORPS DE POLICE

SÛRETÉ

206

Genève, le 24 novembre 1990.

DI CAMILLO, insp. et  
 Rapport de KOHLER J-P, IPa,  
 à Monsieur le chef de la Police de sûreté.

A l'attention de M. PANNATIER, Officier de Police.

Concerne : attitude de certains membres de la presse  
 américaine lors de la visite de M. le  
 Président George BUSH à Genève.

---

Hier vendredi 23 crt, tout le personnel de la brigade sûreté-aéroport était affecté à des missions de sécurité au salon d'honneur du conseil d'état et au contrôle de sécurité de la presse locale. En effet, les journalistes se présentaient à la salle de presse, où était inspecté leur matériel, par un spécialiste du service d'identification judiciaire. Ce contrôle terminé ils ont été conduits à l'estrade disposée face à l'emplacement de l'avion gouvernemental américain, environ 15 minutes avant l'arrivée de ce dernier. Aucun incident n'est à signaler à ce niveau des opérations.

Notre mission dans les bâtiments de l'aérogare terminée, nous avons été renforcer le service de sécurité sur le tarmac. Précisons que tous les inspecteurs en civil étaient porteur du badge "POLICE" pendant toute la durée des opérations.

Peu avant 1830 h., un avion spécial de la compagnie PAN AM est arrivé à Genève. Cet appareil transportait 300 membres de la presse américaine; 26 d'entre eux étaient autorisés à couvrir l'arrivée du Président à l'Aéroport. Ils ont été pris en charge au moyen d'un car et conduits vers l'estrade, où un emplacement privilégié avait été délimité à leur intention. Cette opération a

./.

été organisée sous l'égide des "relations extérieures" et surveillée par un inspecteur de notre service.

Les journalistes américains ont catégoriquement refusés de prendre place sur l'estrade, prétendant qu'ils devraient prendre place dans les véhicules du convoi, par la suite. Lors de l'arrivée de l'avion présidentiel, ils ont tout simplement bousculé le service d'ordre (D.G.A., gendarmerie et sûreté) et, au mépris de toutes les règles de la sécurité, se sont précipités devant l'aile gauche de l'avion, en passant entre les voiture du convoi. Là, ils ont été rejoints par une douzaine de journalistes débarquant à l'arrière de l'avion présidentiel.

Au vu de ce qui précède, nous avons établi un cordon de sécurité (D.G.A., gendarmerie et sûreté) afin d'empêcher que les membres de la presse US, surexcités, ne se précipitent, sur le tapis disposé en bas de l'échelle d'accès à bord, pendant le débarquement du Chef d'état américain. Durant cette phase les journalistes ont tenté une nouvelle fois de franchir la limite de sécurité, en proférant des grossièretés et des menaces graves, voire en distribuant des coups.

A 2100 h., le service a été mis en place (contrôle de la presse locale, salon d'honneur, sécurité à proximité de l'avion gouvernemental) pour le départ du Chef d'état américain.

Un cordon de sécurité renforcé, composé de gardes d'aéroport a été mis en place devant l'aile gauche de l'appareil. Vers 2215 h., le convoi de voitures est arrivé à la hauteur de l'avion. Dès que les véhicules furent immobilisés, des membres de la presse américaine se sont précipités devant l'aile gauche de l'appareil et ont une nouvelle fois tenté de s'approcher de l'échelle d'accès à bord en bousculant le cordon de sécurité qui avait été complété par notre service et la gendarmerie. Nous avons été une nouvelle fois menacés, injuriés grossièrement et bousculés avec violence, certains journalistes n'hésitant pas à distribuer des coups pour arriver à leurs fins.

Il est évident qu'à l'arrivée, comme au départ de M. le Président George BUSH, nous avons dû faire preuve de fermeté à l'encontre des médias déchaînées. Le service en place n'a fait qu'accomplir sa mission, assurer la sécurité des personnalités présentes et préserver la sérénité des cérémonies d'accueil et de prise de congé.

Précisons que les membres de la presse US n'étaient porteur d'aucun signe distinctif (badge) permettant de les identifier. Aucun contrôle de sécurité n'a pu être

effectué par nos service entre le moment où lesdits journalistes sont arrivés à l'Aéroport et le début de leur mission lors de l'arrivée du Chef d'état US. Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les risques qui peuvent découler d'une telle situation.

Nous avons été étonné par l'attitude passive des membres du service de la sécurité américaine. Ceux-ci se contentaient de se légitimer au moyen d'un petit insigne au revers de leur manteau sans intervenir directement pour calmer les journalistes américains.

Pour terminer mentionnons que nous nous réservons le droit de déposer une plainte pénale pour opposition aux actes de l'autorité subsidiairement, injures, menaces, coups et blessures.



Diffusion : original; M. PANNATIER, Officier de Police.  
1 copie; M. GAMBAZZI, Officier de Police.  
1 copie; C.I.D.





Genève, le 26 novembre 1990

Département de justice et police

**CORPS DE POLICE**SÛRETÉ  
206

Rapport de BUCHS IP

à Monsieur le chef de la Police de sûreté.

Concerne : menaces graves proférées par des membres de l'entourage du Président George BUSH, lors de l'accueil de cette personnalité à l'aéroport de Genève-Cointrin, le vendredi 23 novembre 1990.

---

Le mercredi 21 novembre 1990, M. PANNATIER, Off. de Police, m'a chargé d'assurer la coordination avec les divers services engagés pour la circonstance. A ce titre, j'ai assisté à toutes les réunions organisées par M. Daniel TEYSSEIRE, chef du service Presse et Information. J'ai d'autre part entretenu des contacts permanents avec les responsables américains et syriens. Dans la mesure de mes possibilités, j'ai favorisé les modalités d'accueil et mon engagement semblait avoir donné satisfaction aux hôtes étrangers, chargés des formalités d'accueil de leur personnalité.

Vendredi 23 novembre 1990 vers 1630 h. le service de sécurité américain m'a prié de conduire deux agents à la porte ABT. Ces fonctionnaires étaient chargés de "contrôler" les véhicules du convoi présidentiel. De plus, j'ai autorisé une quinzaine d'agents de prendre place dans un bus TPG, placé à côté de l'hangar JET AVIATION. Il m'a été précisé que ces personnes devaient fonctionner en qualité de techniciens et qu'elles devaient de ce fait se trouver à proximité du fourgon des télécommunications du service américain.

Lors de l'arrivée de l'avion présidentiel, j'ai remarqué avec surprise que ce groupe avait quitté l'emplacement assigné pour rejoindre les 26 membres de la presse américaine, autorisés à couvrir l'arrivée de leur Président.

Ce groupe en furie a alors bousculé notre service d'ordre (D.G.A., gendarmerie et sûreté). En anglais, j'ai alors tenté de calmer cette foule déchaînée, sans succès.

. / .

Quelques instants plus tard, un des individus sur-  
excité m'a crié : "Don't try to come do the States,  
you will bee shot down", soit "N'essayez pas de venir  
au Etats-Unis, vous serez descendu".

Je ne suis pas en mesure de préciser si l'individu  
ayant proféré ces menaces graves fait partie d'un  
service de police ou du pool de presse. Il est  
néanmoins certain que les "polciers" américains  
n'ont fait aucun effort pour calmer les journalistes.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a smaller, less distinct mark.

R E N S E I G N E M E N T S

Département de justice et police

**CORPS DE POLICE**

GENDARMERIE

Date : samedi 24 novembre 1990

Agent : sbr Claude HUMBERT, mat. 182.

Objet : incidents à l'arrivée de M. BUSH

A l'attention de M. PANNATIEREXPOSE DES FAITS :

Je fonctionnais comme adjoint au chef de service (Br BAUME) pour les diverses missions incombant au DGA lors de l'arrivée de M. BUSH.

Peu avant l'arrivée de l'avion Présidentiel, nous avons reçu l'ordre de réserver une trentaine de places sur la tribune de presse pour des journalistes américains. Ces derniers sont arrivés mais semble-t-il, tous n'ont pas pris place à cette tribune.

Dès l'arrivée de l'appareil, d'autres journalistes principalement des photographes sont descendus par la porte arrière et se sont mêlés aux autres qui se trouvaient à proximité de la tribune. Au moment où le Président BUSH et son épouse sont apparus, la horde de journalistes a tenté de s'approcher du tapis rouge, mais en a été empêchée par la sécurité genevoise. Certains journalistes ont compris mais quelques individus hystériques se sont mis à vociférer tout en tentant de forcer le passage.

Aucun coup n'a été échangé entre les gardes d'aéroport qui tentaient de retenir ces gens qui paraissaient sortir d'un monde non civilisé. Il est à relever que parmi les 5 ou 6 gardes qui se trouvaient sur place, seules deux femmes gardes avaient la mitrailleuse. J'étais à leur côté et je peux dire qu'aucun incident n'a eu lieu avec cette arme. Quant aux cinq Grenadiers présents, ils ont effectué leur mission conformément aux instructions, soit, la sécurité du Président.

Je tiens à relever que lors de cette arrivée, il était difficile d'identifier le personnel chargé de la sécurité et les journalistes américains, car personne ne portait de badge. Le comportement de certaines personnes a été scandaleux et indigne d'un pays tel que les USA.

Pour conclure, il me plaît de relever la parfaite tenue de notre personnel qui a fait preuve de sang-froid et de correction.

Sbr Claude HUMBERT

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de justice et police

**CORPS DE POLICE**  
**DÉTACHEMENT**  
**GARDES AÉROPORT**

Vu et transmis  
au chef de la Police

RENSEIGNEMENTS

Le (jour, mois, année, heure) samedi 24 novembre 1990

Garde: sgt DICK Bernard

Objet: incidents survenus lors du service spécial  
du Président BUSH.

A l'attention de M. l'O.P. PANNATIER

EXPOSE DES FAITS :

Durant la journée du 23.11.90, j'avais la mission de chef d'engagement pour le DGA, pour toutes les protections de personnalités.

CONSTATATIONS :

A 1840, lors de l'arrivée du Président BUSH, un premier incident a eu lieu, lorsque les journalistes américains ont préféré se rendre aux abords du tapis rouge, alors que des places leur étaient réservées dans le périmètre de la presse. Hormis 4 grenadiers DGA chargés de la protection rapprochée, 4 gardes d'aéroport, dont 2 avec mitrailleuse, ont tenté d'endiguer le flot de personnes non identifiables (la majorité ne semblait porter aucun badge) qui tentait de se rendre près du N° 1 américain. Les gardes qui sont intervenus à ce moment-là ont fait preuve de fermeté et de discipline, contrairement aux personnes qui se trouvaient en face.

A environ 2240, lors du départ de la personnalité, une dizaine de gardes sans mitrailleuse étaient sur place pour assurer le service d'ordre. Au moment de l'arrivée des journalistes américains, ces derniers se sont comportés d'une manière rétive en refusant de se soumettre aux injonctions de la police, sous l'oeil impassible de la sécurité américaine. Une nouvelle fois, le personnel du DGA est intervenu avec discipline, sans céder aux provocations d'une trentaine de personnes particulièrement excitées et hargneuses.

A noter également qu'un responsable de la sécurité US est venu me trouver pour faire déplacer d'une vingtaine de mètres les 4 grenadiers chargés de la protection rapprochée, qui se trouvaient à l'échelle de coupée de l'avion présidentiel. J'ai évidemment refusé poliment mais fermement, en argumentant que la police genevoise était responsable de la sécurité de M. BUSH.

Sgt DICK Bernard

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de justice et police

**CORPS DE POLICE****DÉTACHEMENT  
GARDES AÉROPORT**Vu et transmis  
au chef de la PoliceRENSEIGNEMENTS

Le (jour, mois, année, heure) dimanche 25 novembre 1990

Garde: IDRIZI Brigitte

Objet: altercation avec les journalistes lors de  
l'arrivée du Président BUSH.A l'attention de M. l'O.P. PANNATIEREXPOSE DES FAITS :

Le 23.11.90 à 1840, j'avais pour mission de surveiller l'estrade des journalistes, pour qu'il n'y ait pas de débordements.

CONSTATATIONS :

Lors de l'arrivée du bus de journalistes américains, nous avons essayé de les diriger vers l'estrade prévue à cet effet. Ceux-ci n'ont pas du tout suivi nos directives et se sont précipités vers l'avion présidentiel qui ouvrait les portes à ce moment. Mes collègues et moi-même avons tenté de refaire un barrage. Les journalistes nous ont fortement bousculé. Ils nous ont aussi lancé des insultes tels que " Fuck off", "C'est bien la Suisse-Une Suisse de m...", "You are stupid !", "don't tuch me".

Nous avons gardé fermement nos positions sans répondre à leurs insultes et à leurs provocations.

Gde IDRIZI Brigitte

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



POI FENERAL LII

Département de justice et police

**CORPS DE POLICE****DÉTACHEMENT  
GARDES AÉROPORT**Vu et transmis  
au chef de la PoliceRENSEIGNEMENTS

Le (jour, mois, année, heure) dimanche 25 novembre 1990

Garde: TANZI Fabrizio

Objet: altercation avec des journalistes lors de  
l'arrivée du Président BUSH.A l'attention de M. l'O.P. PANNATIEREXPOSE DES FAITS :

Le 23.11.90 à 1840, j'étais de faction devant l'estrade des journalistes pour surveiller d'éventuels débordements.

CONSTATATIONS :

Au moment de l'arrivée du bus des journalistes, nous avons reçus l'ordre de diriger tous les journalistes vers l'estrade prévue à cet effet. Ceux-ci n'ont pas suivi nos directives et se sont massés vers l'avion du Président BUSH au moment où l'équipage ouvrait ses portes. J'ai été bousculé et insulté par des journalistes qui tentaient de se rapprocher de l'avion Présidentiel.

Malgré les insultes et les provocations verbales qui fusaient nous avons gardés nos positions et notre sang froid.

Gde TANZI Fabrizio

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de justice et police

**CORPS DE POLICE**  
**DÉTACHEMENT**  
**GARDES AÉROPORT**

Vu et transmis  
 au chef de la Police

**R E N S E I G N E M E N T S**

Le (jour, mois, année, heure) lundi 26 novembre 1990

Garde: O. BOPP

Objet: Arrivée du Président Georges BUSH

A l'attention de l'O.P. PANNATIER

**EXPOSE DES FAITS**

En date du 23.11.1990, aux alentours de 1840, j'ai été placé au pied de la tribune des journalistes, côté 05. Ma mission consistait à empêcher toute pénétration du dispositif de sécurité par des personnes non-autorisées.

C'est peu après l'immobilisation de l'avion présidentiel que j'ai été requis par le Br BAUME, afin de renforcer l'effectif du côté 23 du tapis rouge. A cet endroit, de nombreux journalistes affluaient vers l'échelle de coupée, afin d'approcher le président américain.

Immédiatement, les Gardes IDRIZI, TANZI, GAILLARD et moi-même, nous nous sommes mis en position sur un rang, coude à coude, entre les journalistes et le président. C'est alors que l'un d'eux s'est adressé à ma collègue IDRIZI et lui a dit: "Fuck you, fucking police!", puis ils ont entonné en coeur: "Here we are, Mister President!".

Sur ces insultes, nous n'avons pas jugé utile de réagir, la sécurité de la personnalité primant sur ces détails. La situation a été maîtrisée avec tact.

Garde O. BOPP

Vu R24

Achille PEDUZZI  
20 Parc des Mayens  
1218 Grand-Saconnex

Monsieur le Chef de la Police

GENEVE

Genève, le 24 novembre 1990

Monsieur le Chef de la Police,

En entendant les accusations faites par le Gouvernement américain à la Police genevoise au téléjournal de midi, j'ai décidé de porter à votre connaissance mon témoignage personnel sur les incidents survenus lors de l'arrivée du Président Bush le 23 novembre 1990.

Je me trouvais à l'angle de l'enclos réservé aux journalistes; la presse européenne et suisse avait déjà pris place sur l'estrade et un large emplacement était réservé pour la presse américaine.

Dans le premier avion américain, arrivé quelques minutes avant l'avion présidentiel, se trouvait la presse américaine, qui suivait le Président dans son déplacement. Un bus de l'aéroport de Genève attendait ces journalistes avec des hôtesses du Service du Protocole de l'aéroport, qui les ont ensuite accompagnés à l'endroit leur étant réservé. A leur arrivée, je me trouvais à deux mètres d'eux. Les hôtesses les ont gentiment invités à prendre place sur l'estrade se trouvant en face du tapis rouge. Les journalistes ont, à ce moment, commencé à dire qu'ils voulaient aller sous l'avion, à côté de la passerelle. L'explication a été assez mouvementée, ce qui a attiré l'attention de la Police de la Sûreté. Celle-ci leur a également expliqué qu'ils devaient prendre place sur l'estrade.

Au moment où ces messieurs de la presse étaient presque convaincus, deux personnes portant des imperméables gris clair, se trouvant du côté de l'arrivée de l'avion, ont commencé à les appeler en leur criant de s'approcher de l'avion présidentiel : "come over" - "come on". L'un des deux, plus imposant que l'autre, s'est approché des journalistes en leur disant : "follow-me".

Automatiquement, les journalistes se sont excités, ont commencé à pousser, et sont arrivés à la hauteur des barrières de l'enclos où les gardes du D.G.A. étaient postés, et où je me trouvais. A cet instant, les agents de la Sûreté et quelques policiers leur ont demandé de s'arrêter, l'avion venant d'arriver, vu le danger de s'approcher des réacteurs du 747.

./.



A nouveau, ces messieurs aux imperméables les ont incités à s'approcher, Les journalistes, tous ensemble, ont alors forcé le passage. Bien entendu, quelques altercations ont eu lieu. En face de moi se trouvait une femme du DGA avec sa mitrailleuse appuyée sur son estomac; les journalistes l'ont bousculée, en avançant sur elle, mais à aucun moment je ne l'ai personnellement vue remonter son arme pour la pointer sur quiconque. Pour finir, la Police et la Sûreté Genevoise ont laissé aller la meute de journalistes excités par ces messieurs en imper, qui sans relâche les incitaient à s'approcher de l'avion.

En tant que Suisse, j'estime que le comportement de ces deux personnages en imper a été très néfaste et a poussé les journalistes à l'indiscipline totale. Par contre, la Police genevoise a fait preuve d'une extrême patience, après les insultes et les menaces reçues des journalistes américains.

Me tenant à votre disposition pour approfondir mon témoignage, je vous prie de croire, Monsieur le Chef de la Police, à l'expression de mes sentiments distingués.

Achille PEDUZZI  
Né le 10.02.40 à Genève

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Achille Peduzzi', is written over the typed name and birth information. The signature is highly fluid and somewhat abstract, with long, sweeping strokes.



Département de justice et police

CORPS DE POLICE

SÛRETÉ

104

Genève, le 24 novembre 1990.

Rapport de l'IPa PURRO,  
à Monsieur le chef de la Police de sûreté.A l'attention de M. GAMBAZZI, Officier de Police.

Concerne : litige avec un photographe de presse,  
lors de la rencontre à Genève de M. Georges  
BUSH, Président des USA, et M. Hafez  
EL-ASSAD, Président de la Syrie.

Etant chargé de la protection personnelle de Monsieur  
le Président de la Syrie, j'accompagnais ce dernier,  
lorsqu'il s'est rendu de sa chambre, au premier  
étage de l'Hôtel HOLIDAY INN, le 23 novembre 1990,  
vers 19'10 h., dans le but de rencontrer Monsieur le  
Président des USA.

Lorsque que nous sommes arrivés dans les couloirs du  
premier étage, M. BUSH est venu à la rencontre de  
M. EL-ASSAD. Après s'être salués, M. BUSH a invité  
M. EL-ASSAD à venir saluer son épouse qui se trouvait  
dans un petit salon. Au moment où les deux Chefs  
d'Etat pénétraient dans ledit salon, un journaliste  
s'est précipité pour pénétrer dans le même local.  
Je l'ai saisi par la manche pour l'en empêcher,  
estimant qu'il n'avait rien à faire à cet endroit.  
Comme il s'est débattu, j'ai l'ai saisi énergiquement  
par les épaules pour le mettre de côté. C'est à ce  
moment seulement que des agents de sécurité des USA  
m'ont fait comprendre qu'il s'agissait du photographe  
attitré de la Maison-Blanche. J'ai alors laissé tra-  
vailler ce photographe, sous la responsabilité des  
agents américains.

ID: APF25096 JL: MMJJ: RUB: CH PA: BO:  
EXP: APF ;25/11,14:06 OP: APF ;25/11,14:06  
NB: 4

Incident entre la police genevoise et la délégation américaine, \_

DEUXIEME SYNTHESE du week-end, \_

StrW: Lors de la visite du président Bush - L'affaire est close=, \_

Genève (AP) Les relations entre les Etats-Unis et la Suisse, traditionnellement bonnes, ont failli se détériorer pour une brouille ce week-end. Un incident a opposé la police genevoise à l'entourage du président américain George Bush vendredi soir à l'aéroport de Genève-Cointrin. «L'affaire est close», a expliqué dimanche à AP le conseiller fédéral René Felber. \_

Les responsables américains avaient dans un premier temps annoncé leur intention d'élever une protestation diplomatique. La Maison Blanche s'est finalement contentée de remercier l'ambassadeur helvétique aux Etats-Unis, Edouard Brunner, pour la rapidité avec laquelle la Suisse a organisé le séjour de trois heures de George Bush à Genève. Les Américains ont reconnu avoir aussi fait une erreur en omettant de dire à la police genevoise que certains journalistes américains avaient le droit de s'approcher de l'avion présidentiel, a déclaré René Felber. \_

L'incident s'est produit au moment où le couple présidentiel américain s'apprêtait à regagner son avion après un entretien entre George Bush et le président syrien Hafez-el-Assad. \_

Plusieurs policiers genevois avaient pris position pour empêcher d'éventuels importuns d'approcher trop près. C'est alors que le chef du protocole américain, Joseph Reed, qui s'était absenté et voulait regagner le cortège présidentiel, a été victime de leur excès de zèle. \_

Selon les responsables américains, M. Reed s'est retrouvé avec un canon de pistolet-mitrailleur pointé sur le ventre. Un

(SUITE)

photographe de l'AFP accompagnant George Bush aurait été frappé.

"Je n'ai jamais vu un comportement aussi brutal depuis 10 ans», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater.

Les relations entre les policiers genevois et les journalistes américains avaient déjà été tendues lors de l'arrivée du président Bush.

-

StrW: Pas de faute professionnelle.

-

Un porte-parole de la police de Genève, Thierry Magnin, a accusé certains journalistes américains de «s'être comportés de façon déplorable et inadmissible. Ils n'ont pas respecté les mesures de sécurité mises en oeuvre par la police de Genève ... ni la souveraineté territoriale de la Suisse».

M. Magnin a précisé que l'ordre avait été donné aux policiers de couper la route aux journalistes américains qui avaient bousculé les barrières de sécurité pour s'approcher de l'avion présidentiel. Ces agents étant armés de mitraillettes, il est possible qu'une de celles-ci ait effleuré le ventre de quelqu'un. «Cependant, à aucun moment ils n'ont menacé quiconque de leurs armes».

"Il y a certainement eu une dispute et des mots enflammés», a-t-il admis, «mais c'était pour appliquer les mesures de sécurité ... prises en accord avec les services de sécurité américains».

Interrogé sur l'origine de la confusion entre un badge de journaliste et un badge de diplomate, M. Magnin a ajouté: «Il faisait nuit quand tout le monde est arrivé. Les gens étaient en imperméables. On ne voit pas exactement quel badge porte telle ou telle personne. En plus, la Maison blanche distribue une quarantaine de sortes de badges à son personnel».

Reconnaissant le caractère «regrettable» de l'incident, la police genevoise n'envisage pourtant pas de présenter des excuses. Elle estime avoir agi «en bonne et due forme pour

(SUITE)

ID: APF25096

PAGE: 3

maintenir la sécurité. Aucune faute professionnelle n'a été commise, au contraire», selon M. Magnin.

Affirmant qu'aucune «enquête à proprement parler» n'a été ordonnée, la police souhaite néanmoins savoir «comment a débuté ce débordement». Elle veut «tirer les conclusions» de l'affaire pour prévenir d'autres incidents de ce genre.

Fin.

AP/jaw/mk 251410 nov 90

(FIN)